



Lettre aux Plaisanciers du Port Alain Colas

MAI 2024



.Partageons un moment autour d'un pot !

Les adhérents sont cordialement invités **le 3 mai à partir de 17h30** à venir rencontrer le bureau de l'association autour d'un pot convivial.

Ce sera l'occasion de **renouveler votre adhésion 2024**, de connaître les candidats à l'élection au Conseil Portuaire, soutenus par l'association.

Infos du Port

Navettes : Mai : **8h30 - 19h**

Rappel: Embarquement et débarquement limité à **2 personnes** par bateau

NB: Le dernier appel VHF doit être effectué 15 min avant la fin du service.

Grutage : 8h30 à 12h00 / 13h30 à 17h00

Parking : réservé aux usagers du port pour le **pont du 8 mai**

et Week-Ends de juin. (8h00 à 19H00)

Carburant: Avril à juin : 8h30 à 11h45 et 13h30 à 17h45

NB: *Hauteur d'eau minimum : 5,50 mètres*

Election au Conseil Portuaire 10 mai 2024

Si vous êtes inscrits au CLUPP

n'oubliez pas de voter le vendredi 10 mai

Par correspondance avant le 10 mai 2024 ou à la capitainerie, le 10 mai.

Pour connaître les candidats soutenus par l'ADUPP Cliquez [ICI](#)

Réglementation de la Pêche maritime de loisir

NB: ***Pêche au lieu jaune réglementée***

Pour tout connaître de la réglementation au 30/01/2024 Cliquez [ICI](#)



Navigation Eoliennes

"Plusieurs intrusions" ont été constatées dans la zone, notamment concernant des navires de plaisance.
(voiliers principalement).

**VOIR l'arrêté
du préfet maritime**

L'Association des plaisanciers du Minihic organise la

1ère journée de La Rance

le 8 mai 2024.

Belle initiative que nous relayons car elle va dans le sens de renforcer les liens entre les plaisanciers, ce qui est également notre objectif.

Pour en savoir plus Cliquez [ICI](#)

RAPPEL: ADHÉSIONS 2024

N'oubliez pas de renouveler votre adhésion 2024 en [cliquant ici](#)